



Catherine OSSON
Députée du Nord
Membre de la Commission des Finances
Conseillère municipale à Wattrelos

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Seul le prononcé fait foi

Paris, le 11 juillet 2019

Monsieur le Président,
Monsieur le Ministre,
Monsieur le Président de la Commission des Finances,
Monsieur le Rapporteur général,
Chers collègues,

L'année écoulée a eu une vertu fondamentale : elle a permis de repréciser les attentes de nos concitoyens. Nous voici donc désormais dans « l'Acte 2 » du quinquennat. Les orientations que vous proposez, Monsieur le Ministre, dans votre rapport préparatoire au débat d'orientation des finances publiques de ce jour, en sont une première déclinaison.

Surtout, elles permettent de répondre à deux impératifs que nos concitoyens nous ont donné.

Le premier de ces impératifs, c'est celui de la constance. Constance dans la mise en œuvre de notre programme, constance dans nos priorités, qui sont celles des Français, à savoir :

- Casser les inégalités de destin,
- Renforcer la lutte contre l'insécurité, les trafics et la délinquance,
- Et enfin, redonner du pouvoir d'achat aux classes moyennes.

Le deuxième impératif, c'est d'accélérer notre action, en particulier en matière :

- de baisses d'impôts,
- de réforme de notre protection sociale,
- et enfin, de transition écologique, en donnant des incitations à transformer nos modes de consommation et de production pour préserver l'environnement sans aggraver les inégalités sociales.

Par la constance des trois principales priorités du Gouvernement et de notre majorité parlementaire, nos concitoyens vont pouvoir récolter les fruits des réformes que nous avons prioritairement portées depuis le début de cette législature.

Notre première priorité, c'est la lutte contre les inégalités de destin. Fille de pupille de la Nation, enseignante puis directrice d'école, je sais ce que je dois à l'école de la République. Elle doit et devra toujours permettre à chaque enfant de s'émanciper et de s'épanouir ; à chaque enseignant, de dispenser ses cours dans les conditions les plus propices à l'apprentissage des enfants. C'est pourquoi, nous avons soutenu et financé le dédoublement des classes en éducation prioritaire, la scolarisation obligatoire à partir de 3 ans ou encore l'augmentation de la prime des enseignants en réseau d'éducation prioritaire. C'est pourquoi nous soutiendrons tout effort budgétaire nécessaire pour limiter le nombre d'élèves par classe à 24 dans tous les CP et CE1. L'école de la République, c'est aussi une école inclusive, qui dispose de solutions d'enseignement adaptées à tous les élèves : en tant que rapporteure des crédits de la mission « Enseignement scolaire », je veillerai à ce que l'engagement pris

par le Gouvernement d'ouvrir 250 classes ULIS en lycée, entre 2017 et 2022, soit tenu.

Notre deuxième priorité, c'est de lutter contre l'insécurité, les trafics et la délinquance. Nul ne peut jouir de ses libertés s'il ne vit pas en sécurité. Je viens d'une circonscription où policiers et habitants de certains quartiers ont trop longtemps vu la République reculer face aux dealers, aux bandes organisées. C'est pourquoi nous avons soutenus les efforts budgétaires nécessaires à la mise en place d'une police de sécurité du quotidien et des quartiers de reconquête républicaine. Depuis 2 ans, 600 millions d'euros supplémentaires ont été consacrés au budget de la mission « Sécurités ». Nos forces de l'ordre ont été les piliers de la préservation de notre République durant 30 week-ends consécutifs. Je tiens ici à leur adresser toute ma reconnaissance et à saluer leur professionnalisme. Le rapport de la commission d'enquête parlementaire sur « la situation, les missions et les moyens des forces de sécurité » a souligné les besoins encore importants de nos forces de l'ordre. C'est pourquoi nous soutiendrons, dans le cadre d'une future loi de programmation sur la sécurité intérieure, tout effort budgétaire allant dans le sens d'une modernisation de l'équipement et de l'immobilier des forces de police et de gendarmerie, ainsi que d'une amélioration du taux d'engagement des effectifs de police et de gendarmerie sur le terrain, au plus près de nos concitoyens.

Notre troisième priorité, c'est de redonner du pouvoir d'achat aux classes moyennes et aux travailleurs. Nous pensions avoir déjà beaucoup fait avec la suppression intégrale de la taxe d'habitation pour 2022 ou la revalorisation de 90€ par mois de l'allocation adulte handicapé. Mais le fardeau fiscal qui pesait sur les

classes moyennes s'est mué en colère sourde en novembre dernier. Nos concitoyens nous ont demandé de faire plus, en s'opposant fermement à des hausses de taxes uniformes. C'est pourquoi nous avons soutenu une augmentation de 50%, en moyenne, de la prime d'activité pour les travailleurs aux revenus modestes, gagnant entre 0,5 et 1,5 SMIC. C'est pourquoi nous soutiendrons une baisse de l'impôt sur le revenu, dans le cadre du prochain projet de loi de finances, qui représentera un gain moyen de 350€ par an pour les foyers imposés à la première tranche du barème.

Il est également d'autres priorités sur lesquels nos concitoyens nous ont demandé d'accélérer. Elles visent :

- D'une part, à rendre plus juste notre système de protection sociale,
- D'autre part, à augmenter nos ambitions écologiques.

Ces réformes sont sensibles : faites sans concertation, dans la précipitation, à coup de taxes et impôts supplémentaires, elles pourraient augmenter les inégalités sociales. Nous nous y refusons et c'est pourquoi l'ensemble des corps intermédiaires et des citoyens concernés ou investis sur ces sujets y sont associés.

En matière de transition écologique, concilier croissance et réduction de notre empreinte carbone n'est pas seulement possible : c'est un impératif. Vouloir les opposer, cela signifierait passer par la « décroissance », c'est-à-dire la disparition de secteurs d'activité, de pans entiers d'industrie, donc d'emplois. C'est précisément ce type de projet de société qui a créé un ressentiment chez toute une part de la population, qui a manifesté en nombre pour exprimer le fait qu'elle ne voulait pas être la « laissée pour compte » d'une transition écologique radicale, qui ne

tiendrait pas compte des fragilités de chacun. C'est pourquoi nos ambitions écologiques visent à concilier à la fois : urgence climatique et lutte contre les fractures territoriales et sociales. Nous mènerons ainsi, dans le cadre du prochain projet de loi de finances, une revue des niches fiscales anti-écologiques, afin de les réduire ou les supprimer. Nous soutiendrons le financement de projets d'infrastructure permettant de limiter l'empreinte carbone du secteur des transports. Je pense notamment au Canal Seine-Nord Europe, projet pourvoyeur de plus de 15 000 emplois locaux, qui permettra de désengorger les routes nordistes de 500 000 camions chaque année et ainsi de diviser par 3 les émissions de CO2 liées à ce trafic routier.

Par ailleurs, rendre notre système de protection sociale plus juste passe par la refondation de notre système de retraite et la refondation de notre lutte contre la pauvreté. La réforme des retraites, qui sera examinée à l'automne prochain doit permettre à chacun de cotiser et de percevoir une pension à la hauteur de son salaire, et non plus de son statut. La refondation de notre modèle social passera également par la simplification de l'accès aux droits sociaux, pour les plus pauvres, et la création d'un revenu universel d'activité. Ni culpabilisation des plus démunis, ni assistanat : notre ambition est de combiner lutte contre la pauvreté et retour vers le travail, premier facteur d'inclusion sociale, vecteur d'un meilleur pouvoir d'achat, d'émancipation et de perspectives d'avenir en dehors des trafics et de la délinquance.

Constance et accélération des réformes. Tels sont les deux impératifs qui guident la trajectoire des finances publiques que vous nous proposez pour les trois prochaines années, Monsieur le Ministre, dans le respect de nos engagements budgétaires européens, et que nous soutenons.